

# BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

**Décade du 11 au 20 Juillet 2024**

## Situation météorologique

### Pluviométrie

La deuxième décade de juillet a été pluvieuse sur la quasi-totalité du pays.

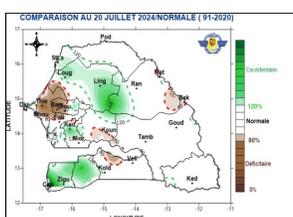
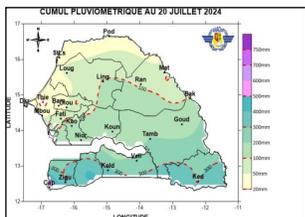
Au Nord, deux phases humides ont été notées: le 12 juillet essentiellement pour la région de Matam et la période du 17 au 18 juillet qui a concerné toutes les localités Nord, c'est pendant cette phase que la commune de Saint Louis a enregistré sa première pluie utile (23.3mm).

A l'Ouest, la commune de Thiès toujours faiblement arrosée, est à l'attente de pluies utiles pour le démarrage de la saison. Par contre, dans les départements de Tivaouane et Mbour, plusieurs localités ont enregistré des pluies suffisantes pour la poursuite de la saison culturale.

Au Centre du pays ce sont les régions de Kaolack et Kaffrine qui ont été plus arrosées. Le cumul décadaire y a varié entre 7,6mm à Foundiougne et 99,4mm à Kaffrine.

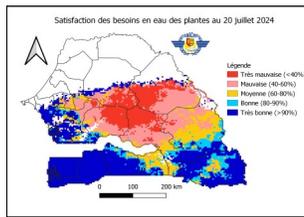
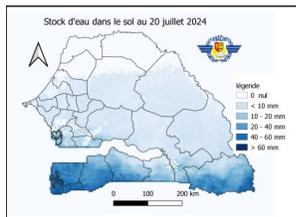
A l'Est et au Sud du pays seuls les 2 derniers jours de la décade n'ont pas été pluvieux. Lors de l'évènement pluviométrique du 17 juillet, des pluies extrêmes ont été notées à Diogué (189.3 mm), Cabrousse (115 mm) et Cap Skirring (113.3 mm). Le 18 juillet (le lendemain du 17 juillet), Cap Skirring a reçu une autre pluie record de 110.8 mm en même temps que Cabrousse (125 mm).

Le cumul saisonnier varie entre 24mm à Dagana et 711.2mm à Cabrousse. Des déficits sont notés à Thiès, Bambey, Diourbel, Matam, Sémmé, Kébémér, Tivaouane, Mérina Dakhar, Niakhar, Guinguinéo, Médina Yoro Foula.



### Bilan hydrique

Au Sud du pays les stocks d'eau sont compris entre 40-60mm contrairement au Nord où ils sont nuls. Au Centre ils sont inférieurs à 10mm (voir carte en bas à gauche). Cette situation se traduit par le taux de satisfaction des besoins en eau des plantes mauvais au Centre et à l'Est du pays mais très bons au Sud ouest, au Centre ouest et Sud est (voir carte en bas à droite).



### Perspectives de la troisième décade de Juillet 2024

Des orages et pluies intenses sont attendus sur toutes les régions Sud, Centre et sur le littoral (Cap Skirring - Dakar) durant les deux phases humides de la décade du 23 au 25 et du 28 au 31 juillet 2024.

Dans la zone Nord, les pluies seront moins intenses durant les deux périodes définies plus haut.

### Sommaire

- **Météo:** Décade pluvieuse sur la quasi-totalité du territoire
- **Hydrologie:** Tendence à la hausse pour le Sénégal et une légère baisse pour la Gambie.
- **Situation agricole:** Poursuite des opérations de semis en humide
- **Situation phytosanitaire:** Infestations de la chenille poilue, de la chenille légionnaire d'automne et de lules dans les régions Centre
- **Situation pastorale:** Abreuvement du cheptel au niveau des mares
- **Suivi de la végétation:** Indice de végétation faible au Centre

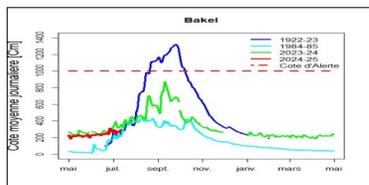
Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2024	2023	Normale 1991-2020
Saint Louis	18 juil	24 juil.	03 aout
Podor	07 juil	07 juil.	04 aout
Matam	19 juin	21 juin	08 juillet
Ranérou	06 juil	21 juin	08 juillet
Louga	07 juil	07 juil.	01 aout
Linguère	07 juil	01 juil.	20 juillet
Diourbel	17 juil	10 juil.	21 juillet
Bambey	18 juil	20 juil.	22 juillet
Thiès	-	03 juil.	29 juillet
Mbour	18 juil	10 juil.	28 juillet
Dakar Yoff	07 juil	24 juil.	26 juillet
Fatick	07 juil	17 juil.	13 juillet
Kaolack	07 juil	18 juin	16 juillet
Kaffrine	14 juil	18 juin	11 juillet
Koungheul	06 juil	18 juin	12 juillet
Nioro du Rip	11 juil	10 juil.	09 juillet
Tambacounda	18 juin	13 juin	29 juin
Goudiry	30 juin	13 juin	03 juillet
Bakel	12 juil	16 juin	10 juillet
Kédougou	13 juin	13 juin	07 juin
Kolda	28 mai	10 juin	21 juin
Vélingara	28 mai	15 juin	30 juin
Ziguinchor	15 juin	17 juin	25 juin
Cap Skirring	18 juin	17 juin	28 juin

## Situation hydrologique

### Situation hydrologique dans le bassin versant du fleuve Sénégal

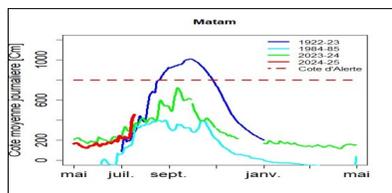
#### Station hydrométrique de Bakel

A la station hydrométrique de Bakel, la situation se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 338 cm le 11 à 498 cm le 18 Juillet. La tendance est à la hausse de 160 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est en deçà (93 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2022-2023). Comparé aux années hydrologiques de la plus faible et de la plus forte hydraulité, le niveau est largement supérieur de 150 cm et 165 cm en moyenne (Figure 1).



#### Station hydrométrique de Matam

A la station hydrométrique de Matam, la situation se présente comme suit: le niveau d'eau est passé de 221 cm le 11 Juillet à 456 cm le 18 Juillet. La tendance est à la hausse de 235 cm. Le niveau actuel du fleuve à la même période est supérieur à 50 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2023-2024). Comparé aux années hydrologiques de la plus faible et de la plus forte hydraulité (Figure 2), il est supérieur de 172 cm et 122 cm en moyenne.

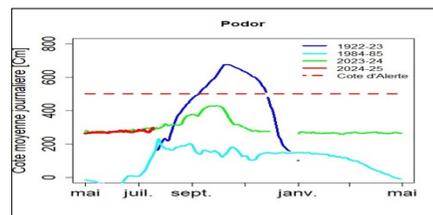


#### Station hydrométrique de Podor

A la première décade de juin, la situation se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 270 cm le 11 à 297 cm le 18 Juil-

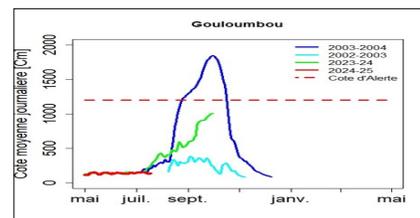
let. La tendance est à la hausse de 27 cm. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2023-2024) sur la même période montre une baisse de 13 cm en moyenne.

Par rapport aux années de faible hydraulité (Figure 3), le niveau de cette année est supérieur de 255 cm en moyenne.



#### Fleuve Gambie à la station de Gouloumbou

A la deuxième décade de juillet, la situation de Gouloumbou se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 145 cm le 11 à 139 cm le 18 Juillet. La tendance est à la baisse de 6 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Gouloumbou est en deçà (69 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2022-2023). Comparé aux années hydrologiques de la plus faible et de la plus forte hydraulité, le niveau est largement supérieur de 137 cm et inférieur de 48 cm en moyenne (Figure 4).



#### Conclusion :

La situation hydrologique dans les bassins des Fleuves Sénégal et Gambie est marquée par une tendance à la hausse pour le Sénégal et à une légère baisse pour la Gambie.

## Situation agricole

Pour rappel, la distribution des intrants se fait au niveau des commissions locales de distribution sous la supervision des Forces de défenses et de Sécurité. Ces cadres regroupent toutes les sensibilités au niveau local (groupement de jeunes, groupement de femmes, organisation de producteurs, société civile, syndicat etc.).

### 1.1 Semences

Dans le but de faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles et de créer les conditions d'une bonne productivité agricole, l'Etat a décidé, pour cette campagne agricole 2023/2024, de poursuivre la politique de subvention des intrants agricoles pour la Campagne agricole.

#### - Semences d'arachide

A Tambacounda : Le taux de réception des semences d'arachide par département est de 100 % à Bakel, 98,7 % Koumpentoum, 87,91 % à Goudiry et 74,9 % pour Tambacounda.

Le Taux de cession des semences d'arachide par département est de 94,2 % à Bakel, 89,3 % à Koumpentoum, 74,7 % à Goudiry et 64,4 % pour Tambacounda.

A Fatick : La réception des intrants se poursuit. Pour les semences, elle porte sur 97% du quota d'arachide, 74% pour les semences de maïs, 90% pour celles de sorgho, 20% pour celles de sésame et 2% pour celles de niébé.

Pour les cessions, elles portent sur 79% des mises en place pour l'arachide, 26% pour celles de maïs, 7% pour celles de sorgho, et 20% pour celles de niébé.

A Thiès : Les opérations de mise en place de ces semences d'arachide sont terminées à la date du 10-07-2024 dans les trois départements, ce qui correspond à un taux de 100 % à l'échelle de la région avec 2 513,7 T effectivement mises en place. A la date du 17-07-2024, les opérations de cession portent sur 1 957,55 T soit un taux de 78 % à l'échelle régionale.

## Situation agricole (suite)

A la même date de l'année dernière, la région était à un taux de mise en place de semences d'arachide de 86 % et un taux de cession de 69 % à l'échelle régionale.

**A Kédougou :** les opérations de mise en place ont été effectuées dans la région de Kédougou à hauteur de **100 %** et un taux de cession de **87 %**.

Pour les espèces diverses, le maïs et le fonio ont été mise en place à hauteur de 100 % et le sorgho à 16,67 %. Les taux de cession sont de 55,45 % pour le maïs, 37,86 % pour le fonio et 100 % pour le Sorgho. Il est important de préciser que pour le maïs, la variété mise en place est **SWAN** de niveau R1 pour Salémata et R2 Pour Saraya et Kédougou.

### 1.2 Engrais

**A Fatick,** Pour les engrais, les mises en place portent sur **48 %** du NPK 6 20 10, **20 %** du NPK 15 10 10, **50 %** du NPK 15 15 15 et **25 %** du quota d'urée.

Pour les engrais, elles portent sur 52% pour le NPK 6 20 10, **34 %** du NPK 15 10 10, **35 %** du NPK 15 15 15 et **16 %** pour l'urée.

**A Tambacounda,** Le taux de mise en place des engrais est globalement acceptable. Il est respectivement de **85 %** pour le **6-20-10** destiné à l'arachide, **96 %** pour le 15-10-10 destiné au mil, de **31,8 %** pour le 15-15-15 destiné au maïs et de **6 %** pour l'urée destiné aux différentes spéculations.

**A Thiès :** Pour ce qui est des engrais minéraux, à la date du 17-07-2024 ils connaissent des mises en place dans les trois départements pour le **6-20-10** avec notamment un taux de **70 %** à l'échelle régionale, une mise en place du **15-10-10** dans les départements de Tivaouane et de Mbour avec un taux de **56 %** dans la

région, une mise en place de l'**Urée** dans le département de Mbour avec un taux de **4 %**. Concernant le **15-15-15**, il ne connaît aucune mise en place dans la région.

**A Kédougou :** Pour les engrais, la mise en place est de **64 %** pour le 6-20-10 et **29,27 %** de cession. L'engrais triple 15 est à **89 %** de mise en place et **25 %** de cession. L'urée est de **73 %** de mise en place et de **30,11 %** de cession.

### DYNAMIQUE DES SEMIS

**Fatick,** la première vague de semis du mil, de l'arachide, du maïs et de la pastèque sont au stade de levée-plantule. La deuxième vague de semis du mil et de l'arachide est au stade de levée.

**A Thiès :** la première vague de semis est stade début tallage et la première vague de semis de l'arachide est au stade ramification. La deuxième vague de semis du mil est au stade de 3 à 4 feuille et l'arachide 4 à 5 feuilles.



*Parcelles de d'arachide et de mil  
(Photos prises à Nguéniène  
(Département de Mbour))*

**A Tambacounda :** les cultures présentent une bonne levée dans l'ensemble.

**A Kédougou :** la première vague de semis du fonio est au stade de croissance, le sorgho est au stade de 3 à 4 feuilles. L'arachide est au stade 5 à 6 feuilles, le maïs est à 6 à 8 feuilles, le riz est au stade 4 à 5 feuilles et le coton en plantule.

## Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette décade est marquée par les infestations de la chenille poilue, de la chenille légionnaire d'automne et de lules principalement dans les régions de Louga, Kafrine et Kaolack .Ces infestations sont notées sur jachère, niébé, sorgho, maïs, arachide, et périmètre maraicher.

Les traitements phytosanitaires se poursuivent avec le déploiement des Unités de Protection des Végétaux (UPV) au niveau des sites concernés. Ces dernières sont appuyées par les Comités de Lutte Villageois (CLV) équipés de pulvérisateurs manuels et d'atomiseurs.

### La chenille poilue

Dans le département de Linguère, la présence de larves néonates d'amsacta a été notée sur le niébé sur une superficie de 400 ha. Des traitements phytosanitaires sont en cours.

### La chenille légionnaire d'automne

La présence de larves de Spodoptera frugiperda sur périmètres maraichers (concombre, piment, gombo) et maïs a été notée a Boubou Deme dans le département de nioro. Sur 10ha prospecté 1,5 ha ont infestée et traités avec du Titan 500EC.

### Autres ravageurs

Suite aux séries de prospections réalisées durant cette décade, il a

été noté la présence de nuisibles en faible densité, ne constituant pas une menace pour les cultures hivernales et ne nécessitant pas de traitement phytosanitaire :

Les sauteriaux à diapause imaginale (Ornithacris cavroisi et Acanthacris ruficornis) en fin de cycle sur jachère et friche à Nawel (département de Mbirkelane) ;

Les lules à Nguetou Malick (département de Kafrine) et a Kandiyaye (département de Vélingara) sur arachide, maïs et sorgho (plantule) en faible densité (De la poudre sera distribuée aux paysans pour la préparation d'appâts empoisonnés).



Plant d'arachide avec présence de lule (A et B)

## Situation pastorale

Les pâturages reverdisent de plus en plus au grand bonheur des animaux dans la majeure partie du pays (notamment au sud, au centre et certaines localités de la zone nord). Les petits ruminants sont complètement tirés d'affaire.

Dans le Walo, on assiste aux récoltes de riz avec la paille fortement convoitée par les éleveurs et les pâturages post-récoltes bien exploités par les animaux. La paille de riz est collectée et vendue par charrette entre 8000 et 10000 F CFA.

La DIREL, dans le cadre du programme de développement des cultures fourragères, poursuit la mise en place de semences de niébé fourragers. A cet effet, 69360 kg sont déjà distribués aux producteurs fourragers producteurs à travers les DREPA.

On assiste à un retour progressif des troupeaux transhumants dans leurs terroirs respectifs.

### Abreuvement du bétail

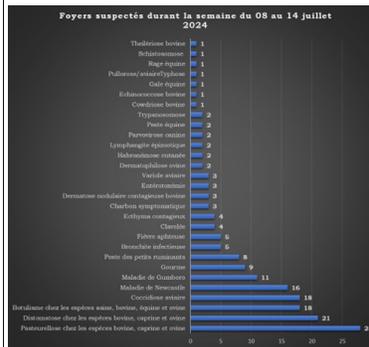
La disponibilité des ressources en eau reste toujours bonne avec le début de remplissage des mares. L'abreuvement du cheptel se fait au niveau des mares ce qui réduit considérablement l'affluence au niveau des forages et puits pastoraux. L'abreuvement du cheptel dans le Walo se fait au niveau du fleuve Sénégal et ses défluent.

### Situation zoo sanitaire

Durant la période du 08 au 14 juillet 2024, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, les Directeurs régionaux de l'Elevage ont rapporté des suspicions de :

botulisme chez les espèces asine, bovine, équine et ovine, bronchite infectieuse, charbon symptomatique, clavelée, coccidiose aviaire, cowdriose bovine, dermatophilose ovine, dermatose nodulaire contagieuse bovine, distomatose chez les espèces bovine, caprine et ovine, échinococcose bovine, ecthyma contagieux, entérotoxémie, fièvre aphteuse, gale équine, gourme, habronérose cutanée, lymphangite épizootique, maladie de Gumboro, maladie de Newcastle, parvovirose canine, pasteurellose chez les espèces bovine, caprine et ovine, peste des petits ruminants, peste équine, pullorose aviaire/Typhose, rage équine, schistosomose, theilériose bovine, trypanosomose, varivole aviaire.

Au total, cent soixante-dix-huit (178) foyers de suspicions de maladies ont été rapportés.

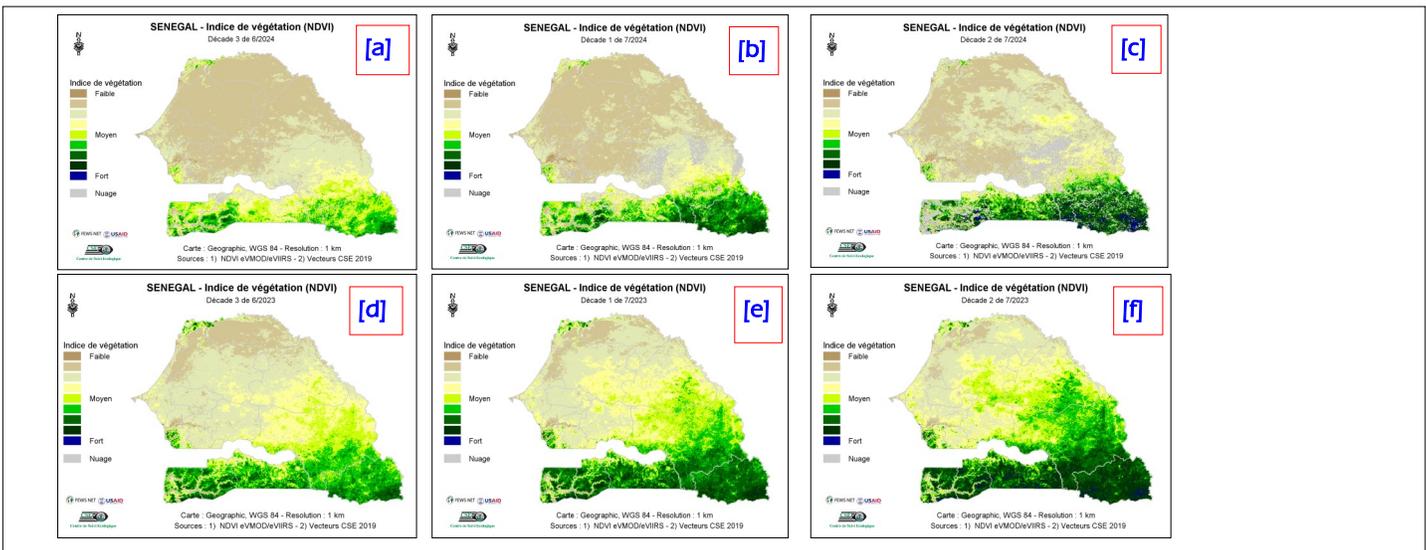


La figure ci-contre indique les suspicions de foyers de maladies rapportées durant la semaine du 08 au 14 juillet 2024

## Suivi de la végétation

### Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la deuxième décade du mois de juillet l'installation de la végétation se poursuit normalement dans la partie sud du pays avec des valeurs du NDVI qui sont moyennes à fortes. Cependant, cette installation de la végétation est plus timide sur le reste du territoire national avec des valeurs NDVI faibles à moyennes (Figures 1a, 1d et 1c). Comparées à la même période de l'année 2023, les valeurs NDVI de cette décade sont relativement plus faibles que soit la zone considérée. Cette situation pourrait être expliquée par le démarrage précoce et effectif de l'hivernage de l'année 2023 (GTP, 2023 & Figures 1d, 1e et 1f).



**Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la troisième décade du mois de juin, (b) la première décade et (c) la deuxième décade du mois de juillet 2024 en comparaison avec les valeurs de l'année 2023 aux mêmes décades (d), (e) et (f), respectivement.**

## Situation des marchés

### I – Niveau approvisionnement des marchés

Le niveau d’approvisionnement des marchés en céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) s’affaiblit avec l’épuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente et l’occupation des paysans aux travaux champêtres pour les préparatifs de la campagne agricole 2024/2025. Les disponibilités des légumineuses (arachide, niébé) ont nettement baissé dans les marchés de collecte. Les stocks des céréales importées (riz) ont aussi baissé. Les stocks des légumes locaux de grande consommation (oignon, pomme de terre) ont baissé par rapport aux deux dernières décades.

### II – Analyse comparative des prix

**Céréales locales sèches :** les prix moyens de détail s’affichent comme suit : 340F CFA/kg (mil souna), 375 F CFA/kg (sorgho), 315 F CFA/kg (maïs). La comparaison annuelle indique des baisses : mil (- 24%), sorgho (-12%) et pour le maïs (- 13%). Les variations quinquennales montrent des hausses légères de : mil (+ 16%), sorgho (+ 17%) et maïs (+19%). Le prix du riz local décortiqué qui s’élève à 435 F CFA/kg est en hausse de 9% et 32%, respectivement par rapport à ses valeurs annuelle et quinquennale.

**Céréales importées :** Les prix des céréales importées qui s’affichent à : 430 F CFA/kg (riz brisé importé non parfumé), 550 F CFA/kg (riz brisé importé parfumé), 310 F CFA/kg (maïs) restent élevés surtout pour le riz importé. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé (+22%), pour le riz parfumé (+2%) et une baisse pour le maïs (- 12%). Les variations quinquennales montrent des hausses de : riz importé non parfumé (+37%), riz importé parfumé (+20%) et maïs (+13%).

**Légumineuses :** les prix de détail des produits de rente se situent à : 965 F CFA (niébé), 375 F CFA (arachide coque), 795 F CFA (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des baisses de 27%

(arachide coque), 28% (arachide décortiquée) et de 10% (niébé). La comparaison quinquennale montre des baisses de 4% pour l’arachide coque, de 2% pour l’arachide décortiquée. Par contre une hausse de 14% est notée pour le niébé.

**Légumes :** Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « 300 – 700 » F CFA/kg (oignon local), « 500 – 800 » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de 405 F CFA/kg, 620 F CFA/kg. Les variations annuelles sont de - 51% (oignon local) et - 21% (pomme de terre local). La comparaison quinquennale indique une hausse de 1% (oignon local) et de 28% (pomme de terre local).

**Bétail :** les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : «275 000 – 462 500 » F CFA/tête pour les bovins, « 80 500 – 160 000 » F CFA/tête pour les ovins, « 35 000 – 45 000 » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : 365 430 F CFA, 128 805 F CFA, 40 750 F CFA. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des variations annuelles de (- 3%) chez les bovins, de (+3%) chez les ovins et (+1) chez les caprins. La comparaison quinquennale indique des variations de hausse pour les bovins (+ 28%), ovins (+35%) et chez les caprins (+18%).

Les termes de l’échange par rapport au riz importé ordinaire et à l’année passée, ont baissé de 14%, 8% et 19% respectivement chez les bovins, les ovins et les caprins.

**III – Perspectives :** La troisième décade du mois de juillet serait caractérisée par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens à faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. L’affluence dans les marchés ruraux devrait s’affaiblir avec l’épuisement des stocks des producteurs, l’installation de l’hivernage et les activités de la campagne agricole. Conséquemment, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) vont poursuivre leurs hausses saisonnières.

## Recommandations générales

- Profiter de la prochaine phase humide prévue pour procéder à d’éventuels semis et resemis au niveau des localités centre et nord;
- Prévoir l’épandage des engrais entre les deux phases humides de la troisième décade (du 25 au 28 juillet) ;
- Surveiller les localités Nord-ouest du pays par rapport au démarrage effectif de la saison.

### Groupe de Travail Pluridisciplinaire

**Agence Nationale de l’Aviation Civile et de la Météorologie**  
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff \_ Sénégal  
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l’alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l’Agence Nationale de l’Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole( Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l’Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l’Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l’Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé , DPVE et à la presse...